

résultats les meilleurs dans les troubles intestinaux où les selles sont "blanchâtres, fétides, dures ou peu diarrhéiques, où le ventre est ballonné, météorisé". Quand la diarrhée est forte, aqueuse, mieux vaut s'abstenir. Aux enfants vigoureux, on ordonnera une dose forte : 0,05 à 3 mois, 0,10 de 3 mois à un an; après un an, 0,15. Si l'enfant est chétif, mieux vaut recourir aux doses filées : soit 1-2 centigr. de 1-2 heure en 1-2 heures jusqu'à 4 ou 5 centigr. au maximum. En général, les doses moyennes : 0,02 à 3 mois, 0,05 à un an, 0,10 à 0,15 à deux ans, sont amplement suffisantes. La recommandation classique de ne pas administrer du sel après le calomel a son importance. M. Chauffard a vu des accidents de gastrite suraiguë dont nous venons de parler suivre l'administration d'un bouillon salé pris deux heures après le calomel. La transformation en sublimé s'était opérée.

Depuis longtemps, on connaît l'action utile du mercure en injections hypodermiques dans certains cas de *tuberculose cutanée*. Les injections mercurielles améliorent le lupus. Les bons effets du traitement ne permettent nullement de conclure à la syphilis. Il en est de même de la tuberculose du nez, du pharynx, du larynx; l'association de l'iodure de potassium et du mercure a maintes fois réalisé des améliorations surprenantes.

L'onguent napolitain mérite de garder une place d'honneur à titre d'agent microbicide. Si on l'applique sur une plaie d'inoculation, l'inoculation échoue (Metchnikoff et Roux). Le sublimé employé dans les mêmes conditions n'exerce aucune action empêchante.

L'onguent napolitain n'amène pas seulement la guérison des plaies syphilitiques. Il agit sur les *suppurations tuberculeuses* et la plupart des *suppurations chroniques*. Il faut appliquer la pommade tous les jours, si l'écoulement est abondant; tous les deux ou trois jours, si l'écoulement est modéré. Dans les *phlegmons*, les *infections ganglionnaires*, sans doute l'emploi du topique manque souvent son effet. Mais il peut réussir, et comme la méthode est inoffensive, on peut toujours commencer par elle. Il suffit de ne pas faire des applications trop larges et de pas procéder par friction. La bouche du malade sera tenue propre, pour éviter la gingivite. M. Lucas-Championnière recommande dans ce but les lavages répétés de la bouche avec une solution de bicarbonate de soude à 10-1000. Inutile de rappeler que les dents cariées devront être extirpées ou aurifiées, si possible.

La formule qu'emploie le chirurgien honoraire de l'Hôtel-Dieu est :

Onguent napolitain, 100 grammes.

Emplâtre de savon, 80 grammes.

Camphre, 1 gramme.

Pour tous les emplois de la pommade on utilisera les linges stérilisés, l'ouate hydrophile stérilisée ou à leur défaut, les linges bouillis dans l'eau additionnée de sous-carbonate de soude, puis séchés par évaporation dans un vase métallique.

Rappelons, dans les *injections ganglionnaires tuberculeuses*, le bon effet, quand les ganglions sont bien accessibles, des injections qui ramollissent (naphtol camphré,

injecté tous les jours (4 à 6 jours) aux doses de 10 à 20 gouttes) et autorisent ensuite la ponction (Calot, de Berck).

II. *Action spécifique*. — Sans doute le mercure doit être prescrit dans la syphilis, seulement il ne semble pas que la mercurialisation systématique, dans les périodes de silence, assure des avantages évidents. Sur ce point, nous partageons l'opinion de MM. Diday, Mauriac, Tennesson, Ducastel, du Pr Gaucher, dont nous citons l'opinion au début de ce chapitre. Si M. le Pr Fournier pense autrement et invoque des statistiques troublantes, M. Diday oppose des statistiques contraires. Certainement, sur les syphilis non traitées et abandonnées à leur évolution naturelle, un certain nombre demeurent très bénignes (sur 93 malades, 7 syphilis ébauchées se disipant en 2 ou 3 mois et 53 syphilis faibles, guérissant dans l'intervalle de dix mois, sans complications ultérieures).

Et puis il y a autre chose : les dangers de la médication. Quand le mercure ne rencontre pas le tréponème, il épuise son action sur les cellules de nos tissus. L'appareil rénal et le système nerveux sont particulièrement touchés. Cliniquement, le foie ne vient qu'après. Nous ne parlons pas des intoxications aiguës qui ont fait suite à des injections d'huile grise, ou des intoxications par le sublimé, ou d'autres composés mercuriels, et ont particulièrement atteint le rein. Mais l'empoisonnement chronique exerce des effets désastreux sur le même organe. Ce sont des signes d'hypertension artérielle bientôt suivis de tous les tableaux classiques de la néphrite interstitielle et des accidents cardiaques classiques. Depuis le traitement intensif de la syphilis par le mercure à hautes doses, pareilles complications se multiplient. Guérin avait déjà signalé ce danger. Il est beaucoup plus à redouter qu'on ne s' imagine communément. Nous comptons en ce moment plusieurs observations où le mercure semble bien la cause essentielle des accidents rénaux survenus. L'une d'elles est particulièrement curieuse. La femme, âgée de 50 ans, n'avait jamais eu la syphilis. Elle souffrait de la tête, était une nerveuse, agitée. A ce moment le système artériel était absolument sain, les époques avaient disparu. Un médecin pratiqua cinquante injections d'une spécialité mercurielle. La tension artérielle monta, dans l'intervalle de deux ans, à 29, 24 (appareil Potain); le cœur fléchit et ne se maintient plus aujourd'hui qu'à l'aide de doses infinitésimales et répétées de digitaline (1-10 de milligr.). Un autre malade, âgé de 50 ans, après des injections répétées d'huile grise, fit une néphrite interstitielle avec tension très élevée (24 à 26 au Potain). Un beau jour, désespéré, il se suicida. Sans doute, on peut invoquer d'autres causes : l'âge, le tabac, la syphilis elle-même. Mais les malades sont parfois jeunes (40 ans), ne fument pas, n'ont commis aucun excès alimentaire, et cependant après un traitement mercuriel intensif ils présentent de l'hypertension artérielle, avec signes plus ou moins nets de néphrite interstitielle. Nous signalons ces suites fâcheuses aux syphiligraphes qui continuent de prescrire le mercure à doses énormes, et quand les accidents de la maladie ont rétrogradé. Car il en est du mercure comme de l'opium. Un sujet qui souffre supporte l'opium à bien plus hautes doses que celui qui ne ressent